

*Actes des
Deuxièmes Journées
maçonniques
inter-obédientielles
de Nouvelle-Calédonie*

Jeudi 1^{er}, vendredi 2 et samedi 3 novembre 2012



Madame, monsieur,

Les Francs-Maçons des obédiences adogmatiques de Nouvelle-Calédonie se sont réunis pendant trois jours à Nouméa pour examiner des sujets qui touchent de près à certaines problématiques calédoniennes. Ils souhaitent en faire part aux forces vives du pays qui pourraient y trouver quelques motifs de réflexion ou d'inspiration.

Citoyens impliqués dans le devenir du pays, multiples de par leurs origines sociales, culturelles, professionnelles et politiques, les Francs-Maçons sont de ce fait un miroir des questionnements qui traversent la société.

Leur méthode de travail qui les oblige à écouter l'autre et à bannir les attitudes polémiques pour privilégier la recherche des convergences peut – du moins c'est notre espoir – apporter un regard nouveau, ou a minima optimiste et volontaire sur les problématiques soumises à leur réflexion.

Nous vous soumettons ici un instantané de leurs réflexions en vous précisant que leur travail continue pour le plus grand bien d'une société plus cohérente et plus humaine. Nous vous souhaitons bonne lecture.

*Alain SIGNOR
(Coordonnateur des Journées Maçonniques
Inter-Obédientielles de Nouvelle-Calédonie 2012)*

Sommaire

06 -

« Un jeune n'est pas un adulte en réduction, comment assurer aux jeunes leur propre construction tout en les préparant à leur vie d'adulte dans la société ? »

13 -

Le destin commun ne doit pas signifier uniformisation et dilution des identités, mais doit passer par la reconnaissance de l'autre autour d'un socle de valeurs communes, sans renoncer aux valeurs propres à chaque individu et à chaque communauté (NC 2025) »

19-

*« Dans le cadre de la rétrocession à la Nouvelle Calédonie de la compétence sur l'enseignement secondaire, comment assurer la formation d'hommes et de femmes libres, conscients, citoyens et solidaires ?
Quelles propositions pouvons-nous faire pour encadrer et garantir ces dimensions ? »*

Journées maçonniques inter-obédientiellles 2010



«Notre jeunesse (...) est mal élevée. Elle se moque de l'autorité et n'a aucune espèce de respect pour les anciens. Nos enfants d'aujourd'hui (...) ne se lèvent pas quand un vieillard entre dans une pièce. Ils répondent à leurs parents et bavardent au lieu de travailler. Ils sont tout simplement mauvais.»

Socrate (470-399 av.JC)



« Un jeune n'est pas un adulte en réduction, comment assurer aux jeunes leur propre construction tout en les préparant à leur vie d'adulte dans la société ? »

La jeunesse est une période de passage entre l'enfance et l'âge adulte/la vieillesse. Cette étape nécessaire au développement de la personne s'articule à la fois via un processus interne et externe complexe. Ce dernier étant en lien avec sa capacité à se construire avec son environnement.

On ne naît pas adulte, on le devient et dans cette phase de construction, le jeune, « l'adulte en puissance », est confronté à différentes exigences liées à son propre développement psychologique, à son environnement familial et culturel, à son intégration scolaire, à son apprentissage de la vie en société, à ses relations à l'Autre. Il est alors fragile et vulnérable et, lors de cette phase de développement, il a plus que jamais besoin de repères, de cadres, de soutien et du rappel répété des valeurs fondamentales dont l'appropriation et la reformulation dépendent également de sa liberté individuelle. Il a besoin, pour s'affirmer et trouver sa place dans la société d'être appuyé, valorisé et reconnu.

Notre société pour autant « demande », voire exige, chaque jour un peu plus que le jeune soit citoyen, acteur donc responsable et autonome alors que notre modèle de société actuel est « atteint » de jeunisme. L'adulte demande ainsi au jeune d'être mature le plus rapidement possible, alors que lui-même espère échapper à sa propre condition. Pour autant, cette société lui laisse-t-elle vraiment une autre place que celle qu'elle lui impose ?

Et à partir de quels modèles, de quels exemples doit se fonder ce processus? Qu'offrons nous réellement aux adultes en puissance que sont les jeunes ?

Si le statut de l'autorité familiale est malmené dans toutes les couches sociales de la société, quelle grâce les familles aux revenus modestes, surendettées, mal logées trouvent-elles auprès de leurs enfants en quête de dignité parentale ? Quelle identité pour le jeune océanien qui voit une partie de ses traditions se dissoudre dans la modernité par difficulté à les voir se reformuler et à faire sens dans un nouvel espace ? Que faire du cocon familial et du respect d'autrui quand les violences conjugales sont trop « banalisées » ? Comment la mère peut-elle être respectée quand la femme ne l'est déjà pas ?



Deuxièmes journées maçonniques inter-obédientielles de Nouvelle-Calédonie

L'autorité parentale est en déclin depuis plusieurs décennies et l'on assiste souvent à une délégation totale des responsabilités éducatives du père à la mère. Cette tâche se retrouvant également souvent dévolue au fils aîné, aux grands parents ou encore aux oncles et tantes. La surveillance familiale se relâche et les jeunes suppléent la nécessité de lien intergénérationnel en se regroupant, notamment dans la rue, et en façonnant eux-mêmes leurs codes et règles sans balises ni repères. Contrairement à la pensée populaire, la jeunesse calédonienne, en lien avec des modèles océaniques et occidentaux, accède à une multitude d'informations. En l'absence de valeurs, de points de repère clairement identifiés et transmis par l'espace familial et dans une moindre mesure par la société, la jeunesse va dès lors s'approprier des éléments extérieurs pour les façonner, les convertir en ses propres points de repère, ses propres références, qu'ils soient bons, ou mauvais. On ne peut donc point affirmer que la jeunesse n'a ni valeurs, ni règles, nulle personne ne pouvant sans doute exister sans leur propre existence. C'est juste qu'elle est amenée à fonder en partie son mode de vie sur des codes, des fonctionnements que nous ne comprenons pas ou ne voulons pas comprendre. L'appartenance à un groupe, à une bande se veut ainsi une sécurité affective, une forme de contestation à un modèle sociétal que le jeune rejette et qui, en retour, le marginalise. Les PAIRS s'éduquent ainsi entre eux, car les PERES ne les éduquent plus. D'où l'importance de l'initiation dans les rites de passages. La crise identitaire, voire culturelle, est avant tout une crise de l'autorité. Cette dernière ne peut plus désormais se fonder sur l'autoritarisme mais sur le fait qu'elle fasse sens auprès de la génération montante. Les choix éducatifs pour être acceptés et suivis doivent ainsi chaque jour être davantage compris.

Le problème d'une partie de cette jeunesse se fait l'écho de la société en recherche d'équilibre et où les rapports de force se sont installés en lieu et place de valeurs et principes éducatifs clairs et rassurants. Le rôle des parents, de la famille au sens large du terme, se veut aujourd'hui tout aussi fondamental que depuis que l'humanité existe. Il est en revanche essentiel d'en accepter une reformulation afin qu'à l'isolement des jeunes entre eux, ne se superpose pas le repli des parents. Si parmi ces derniers certains sont « démissionnaires », ils ne le sont pas tous. Quels parents souhaiteraient pour leurs enfants moins que ce qu'ils ont eu eux-mêmes ? Il nous semble que les parents sont surtout démunis face aux exigences, aux problématiques du monde moderne auxquelles ils sont confrontés et ne produisent pas forcément de réponse. Dès lors, comment les jeunes peuvent-ils arriver à trouver des réponses là où les adultes eux-mêmes sont déjà en difficulté ?

(Ex : la mondialisation, la décolonisation, les relations homme-femme...). Comment se repensent les modes de transmission des savoir-faire, de connaissances et de savoir-être ?

Sanctionner les parents est loin d'être une solution, il faut les aider tout autant que leurs enfants, notamment au travers de la réaffirmation de leur rôle éducatif. Parents et enfants peuvent se redécouvrir et apprendre ensemble, ils peuvent retisser leurs liens grâce au fil du sang et du cœur.

Pour y parvenir, des pistes existent notamment via la valorisation des trois axes du monde associatif, éducatif et professionnel – mais également de l'établissement de passerelles financières avec les institutions, ces dernières devant agir davantage comme soutien que comme instigateurs. Le rôle joué par les institutions au regard des enjeux de la jeunesse est à ce titre fondamental. Au-delà du fait que nous n'avons que trop peu de données concernant le suivi transgénérationnel, quelques constats sont néanmoins à prendre en compte. L'absence de politique

jeunesse transversale, pérenne, participative depuis des décennies relève ici d'un constat amer.

Actuellement, les politiques publiques autour de cette question sont trop souvent ethno-centrées, administratives, technocrates, gestionnaires, expertes, stéréotypées, enfermantes, voire discriminantes. D'autant qu'elles sont souvent envisagées sous l'angle des problématiques jeunesse, qui rappelons-le, sont avant tout la résultante de celles de la société dans laquelle elle vit. Du coup, la jeunesse est perçue de façon

négative et la représentation collective des jeunes du Pays souffre ainsi d'une approche trop culturaliste où la jeunesse océanienne se trouve particulièrement stigmatisée. D'ailleurs, les modèles utilisés pour analyser, penser, piloter, coordonner et évaluer les différentes interventions de la puissance publique dans notre pays sont trop éloignés de nos réalités.

Les jeunes s'inscrivent par nature dans un processus vital de construction par lequel l'invention, voire la réinvention est incontournable. La marge de manœuvre laissée à cette force créatrice exige liberté et espace. Cependant, quelle place est faite à l'épanouissement de la personne indépendamment de son espace ? Quelle perspective laisse-t-on à la reformulation des modèles océaniques dans la société calédonienne ? Quels sont les espaces de rencontres et de liberté de manifestation, voire de création du lien social ?

Dans notre société calédonienne, où une personne sur deux est un « adulte en puissance », quelle place lui est laissée ? Comment construire une cohésion sociale, terreau du bien-être, satisfaisante, pour provoquer un sentiment d'appartenance suffisamment prégnant pour élaborer un vrai pacte social dans notre pays ?

Les parents sont surtout démunis face aux exigences, aux problématiques du monde moderne auxquelles ils sont confrontés ...



Deuxièmes journées maçonniques inter-obédientielles de Nouvelle-Calédonie

A cet égard s'il existe bien un levier fondamental à cet égard dans notre société c'est notre système scolaire. L'école devrait être un des leviers pour accompagner le jeune à progresser individuellement, à conforter son identité, et collectivement, à trouver sa juste place dans la société. Elle en est l'un des socles, un espace de socialisation qu'il convient de ne pas négliger, un lieu où l'on doit apprendre à comprendre tout autant qu'apprendre à se réaliser. Pour que le jeune en bénéficie pleinement, cette phase d'apprentissage doit donc impérativement faire sens, tant dans les modes d'apprentissage que dans les programmes.

Pourtant, les journées d'appel à la défense en Nouvelle-Calédonie recensent un taux d'illettrisme élevé chez les jeunes calédoniens, notamment kanak dont un grand nombre, estimé à 15000 se trouve en situation de marginalisation hors système éducatif et professionnel. Pour ces jeunes, naufragés de notre société, il convient de chercher et de trouver des dispositifs d'insertion socioprofessionnels durables et, pour ceux à venir de mettre en place une lutte active contre le décrochage scolaire.

Si la démarche inductive n'est pas suffisamment en vigueur dans l'enseignement français, en Nouvelle-Calédonie un autre paramètre mérite d'être pris en compte, à savoir celui de la bi-culturalité qui devrait davantage être partagée. L'enseignement des cultures océaniques et de la culture kanak en particulier se veut indispensable notamment par le biais de programmes adaptés. Connaissance, compréhension, reconnaissance et valorisation pour le jeune océanien, enrichissement mutuel

pour tous qui, de plus, nourriraient les principes d'ouverture, de tolérance et de fraternité. Si la notion d'accomplissement individuel est devenu un point central dans l'existence de chaque personne il ne doit cependant pas être perçu comme ultime, exclusif et dépourvu de notion d'Altérité.

En ce sens notre école mais aussi la famille et la société tout entière doivent également permettre de créer du liant entre les êtres humains. Ils doivent être générateurs de tolérance, de cohésion sociale afin d'approcher du mieux possible la notion du « vivre ensemble ». Si les enseignements scolaires dispensés sont une ouverture sur l'univers, le monde, la vie, les sociétés et les hommes et les femmes qui les peuplent ils doivent aussi nous guider en nous-mêmes afin d'aller à la rencontre de ce qu'il y a d'universel en chaque individu. L'apprentissage du monde extérieur ne peut être dissocié de celui du for intérieur : la quête d'un point d'équilibre entre ces deux espaces étant essentielle dans la réalisation de toute personne.

Si notre société doit répondre aux enjeux du développement économique elle ne doit pas omettre de répondre aussi à l'enjeu du développement de l'individu, du citoyen, de l'adulte en devenir, de l'Homme.

Au de-là des compétences que nous voulons que ces citoyens en devenir acquièrent afin de trouver leur place, notre société doit aussi permettre aux jeunes calédoniens de se révéler à eux-mêmes. Elle doit favoriser leur propre découverte via notamment l'entente de ces particularités constitutives de l'identité. En effet, un jeune bien dans sa tête et dans sa peau, conscient de ses faiblesses et qualités est une personne qui accroît ostensiblement ses chances de réussite.

Notre société doit se concentrer sur le développement de son capital humain avant tout développement économique. Elle se doit de viser le bien-être de chacun face aux exigences d'une société moderne. D'autant, qu'il est à la fois du devoir de

l'individu de devenir adulte, c'est-à-dire membre de la collectivité, et du devoir de la collectivité de favoriser ce passage. Si dans les sociétés démocratiques, l'individu fait la société par son action civique, civile, citoyenne la société contribue aussi à faire l'individu.

L'entrée dans l'âge adulte est donc bien à la fois un droit et un devoir, une obligation parce que, d'une part, la société pour être une société a besoin de personnes autonomes et responsables, et que, d'autre part, le jeune pour être une personne à part entière a besoin de l'accompagnement collectif.

Une société qui envisage positivement son avenir, n'hypothèque pas sur sa

jeunesse.

Pour cela, il nous semble nécessaire d'envisager :

- De commander un état des lieux des structures et dispositifs en faveur des jeunes afin de mieux estimer les manques et les besoins.

- De mettre en place des outils et des données fiables via des indicateurs de suivis des populations sur plusieurs générations et la planification des programmes/projets/actions sur une génération (15 ans minimum).

- De créer et de multiplier les espaces de rencontres intergénérationnelles autour de questions de société.

- De développer les actions conçues et pensées avec, par et pour les jeunes.

- De faire évoluer voire de révolutionner les politiques publiques par des visions, des logiques reformulées voire incluantes : que

L'école devrait être un des leviers pour accompagner le jeune à progresser individuellement, à conforter son identité, et collectivement, à trouver sa juste place dans la société.



Deuxièmes journées maçonniques inter-obédientielles de Nouvelle-Calédonie

celles-ci soient envisagées sous forme de thématiques, de projets globaux plutôt que de problématiques.

- De travailler avec les autorités familiales, « culturelles » autour de la notion d'initiation et de l'importance du rite de passage. La franc-maçonnerie dans son travail symbolique et initiatique a quelque chose à apporter particulièrement dans le milieu kanak où l'initiation des garçons –exclusivement- était un rite consacré.

- De s'appuyer sur la richesse de la diversité culturelle en Nouvelle-Calédonie comme point d'ancrage pour tenter de puiser dans chacune des communautés ce qu'elle a ou avait de spécifique à l'égard des jeunes et qui peut être bénéfique à tous.

- De valoriser les préceptes de l'éducation populaire, et de donner plus de poids et de moyens aux travailleurs sociaux et aux structures d'accompagnement et de soutien de la jeunesse (Juvénat...)

Au-delà de ces considérations sociologiques, quelle peut être notre plus-value en tant que F.º.M.º. en termes de propositions sur la problématique de la jeunesse ? Plusieurs éléments de réponse se trouvent dans la définition de l'objet de la F.º.M.º., notamment le perfectionnement intellectuel et social de l'humanité, la pratique de la solidarité, et dans les valeurs humanistes que nous défendons.

L'utopie qui nous anime et que nous devons partager doit nous porter à croire dans la jeunesse et dans l'avenir. Améliorer à la fois l'homme et la société est un objectif difficile qui implique un devoir d'exemplarité et un investissement dans la vie profane, en particulier dans le milieu associatif. Distiller au travers de nos actions les valeurs de tolérance et de fraternité auprès de profanes de tous âges – ces valeurs qui doivent constituer le terreau de « notre vivre ensemble » – est probablement la manière la plus efficace de contribuer à la construction de l'homme et de la société.

La tolérance est une valeur qui peut avoir un écho dans une frange importante de la jeunesse du Pays. Cette valeur inclut celle du pardon, basée sur la reconnaissance, l'humilité et le respect, notions qui sont bien présentes dans la culture océanienne. Il n'y a pas de société juste sans pardon, surtout si elle est engagée dans un processus de décolonisation non pas au sens politique, juridique ou administratif mais au sens philosophique, psychologique et social.

La fraternité, valeur qui évoque le respect de la différence, le partage, la connaissance et la reconnaissance de l'autre, a bien évidemment sa place dans une société en quête d'un « destin commun ». Il n'est point de société équitable sans fraternité. S'il est une valeur chère à la F.º.M.º., c'est celle du travail. Peut-

on concevoir une société libre sans le travail, surtout si elle veut tendre vers l'harmonie et donner un sens véritable au développement durable par une répartition équitable des richesses ? Il s'agit dans cette conception, de mettre l'humain au cœur de l'économie tout en préservant les ressources environnementales. A cet égard, la formation des jeunes et l'adéquation de la formation aux réalités économiques du Pays requièrent une attention toute particulière afin de donner un avenir à notre jeunesse.

Et bien évidemment, conditionnant la mise en œuvre de ces valeurs, nous devons défendre et promouvoir celle de la laïcité comme principe d'organisation sociopolitique de notre société. Nous pouvons tout à fait reprendre à notre compte une réflexion menée en 2011 en Europe par des FF.º. et SS.º. de diverses Obéd.º. amies sur la problématique de la jeunesse qui relevaient :

« La F.º.M.º. a toujours été l'espoir. Il faut faire des choses simples pour susciter l'intérêt des jeunes et favoriser le dialogue,

couvrir leurs besoins, utiliser l'art comme un moyen et être un lieu convivial de rencontre et de libres échanges, surtout les informer et leur démontrer « la valeur » de nos valeurs .

Notre but est de les rassurer, leur présenter notre message positif et notre ardeur à nous battre continuellement, on peut également favoriser la consolidation du sentiment d'identité et de citoyenneté, d'une cohésion sociale recherchée. Luttons avec eux contre un conformisme de mauvais augure dans un monde

globalisé où la capacité d'adaptation, l'aptitude à l'innovation, et l'esprit d'initiative sont les clés de la survie » ■

Développer les actions conçues et pensées avec, par et pour les jeunes ...



Débats sur la jeunesse

La jeunesse est difficile à définir. Dynamique, elle est une richesse et représente 52% de notre population de moins de 30 ans. Elle n'est pas un problème en soi : elle rencontre des problèmes sur son chemin, que l'adulte peine à résoudre.

Les problématiques identifiées lors du débat sont les suivantes :

Au sein de la famille, parents et enfant ont du mal à communiquer. La démission parentale engendre l'abandon de l'école. Il existe des différences générationnelles ; plus rapide, la jeunesse maîtrise mieux les nouvelles technologies d'information et de communication que les parents, qui sont dépassés. Ces parents ont-ils tous les outils pour le devenir ? Nombre d'entre eux subissent un éclatement de la famille, ils n'ont plus d'autorité. Les jeunes sont livrés à eux-mêmes

L'école : elle est mono-culturelle, les langues vernaculaires facultatives, ses programmes ne tiennent pas compte des spécificités océaniques et déstabilisent les jeunes. Enfants européens et océaniques sont souvent géographiquement séparés. La charge de programme des enseignants ne laisse pas de temps à l'éducation. L'erreur, source d'enrichissement est considérée comme une faute et punie comme telle. Les établissements scolaires trop grands sont sources d'insécurité, il manque des éducateurs et les élèves n'ont pas toujours l'espace intellectuel et le temps de travailler chez eux. L'écart de creuse entre eux. De plus, ils ont du mal à se projeter dans un avenir qu'on leur impose de choisir.

En dehors de l'école et pendant les vacances : les parents n'ont pas le temps ou la disponibilité de s'occuper de leurs enfants. La consommation d'alcool et de cannabis est un fléau.

En attendant d'entrer dans la vie active : le jeune a du mal à comprendre la nécessité de faire des études ou de travailler s'il n'y a pas un emploi à la clé.

Dans la société calédonienne : stigmatisés par les médias, les jeunes ne font plus ou peu confiance aux politiques qui ne les laissent pas assez s'exprimer. Ils recherchent des espaces pour le faire. Comment fabriquer un destin commun ? Les inégalités sociales sont plus importantes qu'en métropole ; les jeunes n'assument pas leur identité culturelle, les conduites à risques augmentent, ils sont souvent déconsidérés par leurs pairs. Les rites de passage se délitent, qui sont des points de repère importants.



Des solutions proposées

Au sein de la famille : pour construire un adulte : il faut satisfaire 4 besoins : besoin de sécurité, de protection des accidents, de reconnaissance et d'amour. Les parents doivent se rendre disponibles et être mis devant leurs responsabilités, il faut instaurer une éducation parentale aux parents et des règles strictes aux enfants, dès le plus jeune âge.

Trois maîtres mots : repères, exemple, autorité. L'autorité engendre le respect.

A l'école : la reconnaissance de l'identité et de la culture du jeune commence dès la maternelle. Plus il reste à l'école ; mieux il s'intègre dans la vie sociale. L'éducation qui était dévolue aux parents doit primer dans l'enseignement. Il faut réfléchir au vivre ensemble : développer les internats pour créer du lien entre jeunes et faire vivre des valeurs comme la tolérance, le travail, le respect de soi et des autres. Il faut construire l'égalité sociale, développer le juvénat, offrir aux jeunes de 15 ans des activités, des stages et une ouverture sur le monde. Relancer l'apprentissage par les chambres consulaires confère aussi un accès à un début d'autonomie financière qui est valorisante. Enfin, les parents aussi doivent s'approprier l'école : ils la redoutent parfois ou ils l'ont eux-mêmes abandonnée.

En dehors de l'école et pendant les vacances : il faut privilégier l'information des jeunes, mais aussi la prévention sur la répression –souvent tardive – des jeunes délinquants. Il faut aussi trouver des espaces où le jeune se forme. L'espace de travail via les jobs d'été, les centres de vacances et de loisirs sont des solutions. Il faut en trouver d'autres que celle du virtuel. Rassembler les jeunes autour de pôles d'intérêt comme l'écologie est une autre piste, car c'est un lieu de rencontres, de philosophie.

En attendant d'entrer dans la vie active : la suppression du service national est regrettable. Le Service Militaire Adapté demeure heureusement, qui offre aux jeunes en difficulté et en recherche d'autorité une formation, voire un métier tout en fixant un cadre, en imposant une autorité, un respect de la hiérarchie et des valeurs. Les jeunes sont demandeurs de ce type d'éducation.

Dans la société calédonienne : L'adulte doit prendre en compte l'identité complète du jeune, solliciter son avis, l'écouter. La responsabilité de l'adulte est collective et transversale : taux très élevé de suicides de jeunes, violences sexuelles ; faible nombre d'étudiants kanaks, etc. Or les jeunes sont prêts à s'engager pour la lutte des inégalités et pour plus de justice. Il faut restaurer les rites de passage: ils permettent en effet aux jeunes de se sentir importants, considérés, de s'intégrer dans la société.

Les jeunes ont le droit et devoir d'entrer dans la vie d'adulte : que peut leur apporter la franc-maçonnerie aux problématiques de jeunesse ?

La solution n'est pas dans les loges, cependant il faut impérativement faire passer nos conclusions pour donner une suite au travail accompli, le faire sortir de nos loges et assurer un véritable suivi. L'implication du FM est importante auprès des jeunes, notamment les jeunes en difficulté, afin de les imprégner de nos valeurs de cœur et d'utopie car la jeunesse est aujourd'hui notre richesse, notre espoir, notre lendemain : elle est un vecteur incontournable de construction de notre destin commun.



« Nous aurons le destin que nous aurons mérité. »

Albert Einstein



« Le destin commun ne doit pas signifier uniformisation et dilution des identités, mais doit passer par la reconnaissance de l'autre autour d'un socle de valeurs communes, sans renoncer aux valeurs propres à chaque individu et à chaque communauté (NC 2025) »

Posée telle quelle, cette phrase ressemble à une gageure, mais elle expose pourtant le problème dans sa complexité, appelant à la fois à une réflexion philosophique et à des prolongements pragmatiques.

Rester au niveau des principes et des concepts est un exercice certes intéressant, mais il risquerait d'être et stérile et frustrant s'il n'était rattaché à des applications concrètes ou, du moins, à des ouvertures vers les voies de l'action.

Aller directement à des propositions d'action coupées d'une réflexion sur les principes et les valeurs nous entraînerait uniquement sur le terrain de la politique politicienne ou vers un activisme de l'immédiateté préjudiciable aux fondements éthiques et à la pérennisation de ces actions.

Nous allons donc tenter, non pas de manière exhaustive, mais de manière méthodique, d'engager une démarche

réflexive et pratique et ainsi lier l'action à ses bases morales et culturelles.

D'où venons-nous ? Il nous paraît utile, ici de revenir brièvement sur l'Histoire. 1853 – 2012 : 160 ans, demain, de vie commune ! Vie commune ? Pas si sûr. Vie sur une même terre, sans doute, mais vie séparée par les statuts, les modes de vie, les cultures, les intérêts propres à chaque communauté. Cette cohabitation qui a commencé sous le second empire s'est prolongée jusqu'à nos jours sous la République et donc, en principe avec comme triptyque directeur la devise « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Cette terre de baigne pour un certain nombre d'Européens, d'exil pour un certain nombre d'autres, d'espoir souvent déçus pour les colons « Feillet » est également une terre de spoliation, de déracinement et de confinement pour les populations kanak déplacées au profit des colons.



Deuxièmes journées maçonniques inter-obédientielles de Nouvelle-Calédonie

Beaucoup de frustrations et de rancœurs se sont donc accumulées. Le principe d'égalité était d'emblée mis à mal et ce n'est qu'en 1957 que le suffrage universel fut pleinement mis en place et que, la même année, les lois Defferre ouvrirent la voie à un processus d'autonomie qui reçut, avec la loi Billotte de 1968 un brutal coup d'arrêt. On comprend mieux alors la déconvenue de bon nombre de Calédoniens de toutes origines ainsi que la méfiance dans la parole de la France et le doute sur l'application de la devise de la République.

Le boum du nickel accentue l'effet « peuplement » et entre 1969 et 1976, c'est près de 20 000 immigrants qui s'installent sur le « Caillou », modifiant considérablement le profil social et ethnique de la Nouvelle Calédonie. C'est avec ce pays bigarré qu'il faut compter maintenant, ce pays en même temps riche et fragile de sa diversité et de la jeunesse de sa prise de conscience. Chacun, ici veut faire valoir sa « spécificité » et cela ne va pas sans heurts parfois violents.

Avec la montée de la revendication d'indépendance, les failles se creusent, les positions se durcissent et les exigences se font plus pressantes. Un certain nombre de vieux clichés volent en éclats et les tensions sont à leur comble. Les déchirements mettent à mal le tissu néo calédonien car les antagonismes traversent les familles, les clans, les tribus, les municipalités et les institutions.

Les événements de 1984 à 1988 vont finalement amener les ennemis d'hier à la table des négociations d'où naîtront, le 26 juin 1988 les accords de Matignon et, dix ans plus tard (le 5 mai 1998) l'accord de Nouméa. Le processus de prise en charge par la Nouvelle Calédonie de ses destinées est relancé, seule l'amplitude de cette autonomie fait aujourd'hui débat.

Où allons-nous ? Notre propos aujourd'hui ne sera pas de débattre du futur institutionnel du pays, mais plutôt de dire que, quel que soit le statut à venir, le « vivre ensemble » devra devenir une réalité, et, pour cela regarder en face ce qui a posé problème et engendré des drames naguère afin d'éviter que les mêmes causes produisent les mêmes effets. La conception du « vivre ensemble » sera la démarche nécessaire au destin commun inscrit dans la vie institutionnelle. Il nous faut passer au

« vivre vraiment ensemble » et non seulement côte à côte. Cette notion de « vivre ensemble » devra s'inscrire dans chacune de nos vies individuelles comme dans chacun des actes que nous, individus, pourrons induire pour une meilleure vie collective. A ce titre, le pas vers l'autre ne devra pas se traduire comme un sacrifice, comme un manque, comme un abandon d'une part de soi : « Si tu diffères de moi, mon frère, loin de me léser, tu m'enrichis » (Saint-Exupéry : Citadelle). Cette phrase de Saint-Exupéry prend tout son sens ici et maintenant. Notre rôle c'est alors de faire passer cette intention en actes dans l'objectif de construire ensemble.

En quoi l'altérité nous enrichit-elle ? Comment faire comprendre que l'autre n'est pas un ennemi, ce que voudraient faire accréditer les thèses extrémistes, fondamentalistes et xénophobes de toutes origines ?

Tout d'abord, constatons que cette étrangeté de l'autre, si elle peut légitimement nous surprendre dans un premier temps, s'avère être par la suite un élargissement de notre faculté d'appréhender un élément, un événement de manière complexe parce qu'elle nous oblige à décentrer notre point de vue. Nous acquérons ainsi une compétence supplémentaire qui nous permet d'envisager non

seulement l'événement en question, mais également des situations semblables d'une façon plus complète et plus pertinente. C'est le cas en particulier pour des domaines aussi fondamentaux que les principes d'échanges, les modes de règlement de conflit, les rapports hommes/femmes, jeunes/ adultes etc ... Les lois d'un pays, par exemple, peuvent avoir un caractère complexe, mais si cette complexité est rattachée à des critères de jugement admis par tous, elles auront plus de chance de voir leur application passer dans la réalité.

Dans le même temps nous renforçons notre capacité d'écoute et d'adaptabilité dans le contexte du pays et nos facultés d'appréhension dans les relations avec les partenaires étrangers.

A l'inverse, épouser les thèses xénophobe c'est se fermer, se replier sur sa propre pensée, se considérer comme cerné par des pensées allogènes et par conséquent suspectées d'agressivité envers mon moi, qu'il soit individuel ou

Chacun ici veut faire valoir sa « spécificité » et cela ne va pas sans heurts parfois violents.



social. La conséquence d'une telle attitude induit alors un communautarisme et un sectarisme propres à accroître les occasions de conflit, comme on peut le voir quotidiennement à la une des journaux du matin. Dans ces conditions se sont les règles du groupe dominant qui s'appliquent et qui engagent des inadéquations avec les modes de fonctionnement des autres et, ipso facto, en font des délinquants potentiels, sinon désignés.

L'évolution démocratique d'un pays ne peut aller sans augmenter les échanges, en quantité aussi bien qu'en qualité, entre les membres de ce pays. Les épisodes de fermeture se soldent toujours par la confiscation du pouvoir par une classe, une caste ou une oligarchie et engagent à terme des luttes internes fratricides dont les plaies sont toujours longues à cicatrifier. Ces échanges ne peuvent exister que dans le cadre d'un respect réciproque où l'origine ethnique, culturelle, sociale de chacun, si elle est reconnue, ne doit plus apparaître comme un facteur d'opposition – même si au départ les divergences semblent insurmontables – et où la parole du plus pauvre vaut celle du plus riche et doit recueillir la même écoute et la même attention.

Il nous faut cependant dire ici, que si «un homme, une voix» est une forme satisfaisante de représentation, on ne peut pas en inférer que la majorité a toujours raison et que, donc les décisions du suffrage

universel doivent alors s'appliquer à tout le monde quel que soit l'objet du scrutin, le mode de ce scrutin et son étendue. Ce mécanisme mérite d'être étudié d'un peu plus près. Comment, par exemple ne pas voir qu'un scrutin d'autodétermination statuant sur l'avenir d'un pays qui se traduirait par un 45% /55% ne pourrait qu'être gros de conflits graves à venir ? Comment ne pas considérer également que des décisions prises à une échelle locale (tribu ou commune) et qui verraient la moitié de la population s'opposer à l'autre rendraient les affaires courantes ingérables ? Une modulation du mode de décision serait, nous semble-t-il souhaitable, mode relevant du consensus dans le cas d'un nombre restreint de personnes concernées ou dans l'optique de règlement d'un conflit profond pour lequel il faut prendre le temps d'une concertation approfondie pour rapprocher les points de vue. Il faudrait rechercher les formes d'expression

de ce mode de décision ou nous inspirer des formes déjà existantes qu'il faudrait alors légaliser.

Plus largement, la Nouvelle Calédonie accueille, nous l'avons vu, de nombreuses communautés. Chacune d'entre elles a trouvé sa place ici et préserve un héritage culturel vivant, c'est-à-dire non pas folklorique et ne s'exprimant uniquement que par les danses, les chants, la cuisine et les costumes ; mais se traduisant essentiellement dans des habitudes de vie, de pensée et de hiérarchisation de valeurs. Il nous faut rechercher le « véhicule » qui permettra la mise en valeur de cette face cachée de la culture et y trouver les leviers de leur promotion dans le bien commun et dans le partage. Ces éléments, nous en découvrons bien souvent les manifestations dans la langue, dans les mythes, dans les coutumes. La création progressive d'un patrimoine commun trouverait ici un commencement de réalisation.

L'évolution démocratique d'un pays ne peut aller sans augmenter les échanges, en quantité aussi bien qu'en qualité, entre les membres de ce pays.

L'Ecole, ici, a un rôle essentiel à jouer dans la prise en compte et la valorisation de ce patrimoine immatériel et dans son activation au travers de méthodes pédagogiques innovantes, pas seulement confinées à la « contextualisation » des manuels d'Histoire-Géographie, mais également étendues, dans leurs progressions et démarches, à la prise en compte de schémas de pensée autres que l'europpéen : multiplier les possibilités d'accès à la connaissance

est un rôle essentiel de l'Ecole, cette multiplication ayant pour corollaire la mise en place d'un sens critique et, par conséquent d'une prise en compte de la personne pour son autonomisation. Encore faut-il pour cela que l'Ecole (re)devienne un endroit où se développent les coopérations, les solidarités et les échanges plutôt que les pressions anxiogènes de la méfiance, de la concurrence et du travail individuel. La construction du citoyen est à ce prix

Nous entendons parler aujourd'hui de réintroduction de la morale à l'école. Ce pilier fort d'une société doit effectivement retrouver toute sa place dans la structuration personnelle et nous voyons bien alors que l'expression des valeurs qui sous tendent une société sont largement contenues dans ce corpus d'expressions, dans les préséances sociales préservées comme dans les modes d'interpellation, d'organisation du travail ou de



hiérarchisation familiale. Cette morale, pour être admise de tous, devra faire son métissage

Comment marier ces différentes traditions avec la poursuite d'un destin commun ? A ce sujet, une mission d'experts s'est penchée en 2011 sur le bilan de l'accord de Nouméa et a produit un rapport très intéressant en décembre 2011. Sa lecture devrait circuler entre toutes les mains car il est éloquent. Les progrès à accomplir sont proposés sous la forme de cinq défis à relever. Pour notre part, et parce qu'il entrait particulièrement bien dans la problématique que nous essayons de cerner, nous avons retenu le défi n°3 qui s'intitule : « Converger sur la nature du destin commun ». Les conclusions de l'expertise indiquent en particulier que « Si tous les acteurs se retrouvent autour de l'objectif du « vivre ensemble », les modalités pour la construction du destin commun diffèrent. ». Et de tirer de ces réflexions trois visions majeures :

. Un destin commun par la coexistence pacifique.

. La construction du destin commun par un rééquilibrage volontariste accéléré.

. Une volonté d'intégration dans un périmètre déterminé par des éléments communs.

La première approche est fondée sur une « reconnaissance des spécificités culturelles de chacun, sans que celle-ci interfère dans la vie des membres des autres communautés. » La deuxième vision propose un rééquilibrage accéléré entre les deux cultures (sous entendu européenne et kanak). La troisième option « prône la construction du destin commun à travers la définition précise d'une identité calédonienne, dépassant les spécificités et les clivages culturels. ». Si ces visions sont présentées de manière schématique, c'est bien pour attirer l'attention sur les idées forces qui les sous-tendent. La réalité sera sans doute plus nuancée et plus complexe mais d'ores et déjà on peut penser que le statu quo proposé dans la première vision sera difficilement praticable sauf à opter pour une vision communautariste des choses. Il tend à figer une réalité par nature mouvante et évolutive, évolution à laquelle il ferme la porte ou plutôt qu'il considère être du ressort de chaque communauté, la

divergence est donc d'entrée le mode d'évolution sous entendu. Le « rééquilibrage volontariste » envisagé par la deuxième option s'apparente à ce qu'on nomme ailleurs de la « discrimination positive ». Il est déjà engagé. Il va sûrement modifier de proche en proche la vision de l'ensemble de la population sur le monde kanak. Il est cependant important que l'équilibre soit trouvé avec les avancées dans les autres domaines de la culture et que cette deuxième vision des choses nourrisse abondamment la troisième, mais qu'elle ne soit pas la seule à le faire.

Liberté, Egalité, Fraternité : ce triptyque de la République Française et qu'a fait sien la Franc-Maçonnerie a dogmatique se trouve être repris, au moins pour ses deux

premiers termes dans la constitution d'un certain nombre de pays ou dans les déclarations des grands organismes internationaux. La reconnaissance de ces valeurs dépasse donc l'ensemble purement français et touche sinon à l'universel du moins à l'international. Le terme de « Fraternité » est remplacé fréquemment par celui de « dignité humaine » (constitution de la République d'Afrique du sud, Déclaration universelle des droits de l'Homme ...). Nous avons vu plus haut que leur application parcimonieuse (euphémisme) en Nouvelle Calédonie avait soulevé la méfiance. Il nous faut les réactiver en les pollinisant par les valeurs océaniques de partage, de respect et de solidarité. Si la devise « Liberté, Egalité, Fraternité » met d'avantage

Si la devise « Liberté, Egalité, Fraternité » met d'avantage l'accent sur l'individuel ou le binaire, les valeurs de partage, respect et solidarité privilégient les rapports entre les personnes, rapports interpersonnels comme collectifs.

l'accent sur l'individuel ou le binaire, les valeurs de partage, respect et solidarité privilégient les rapports entre les personnes, rapports interpersonnels comme collectifs. Les formulations attestent de points de départ différents dans la construction des relations sociales, elles n'excluent pas un point d'arrivée commun enrichi des deux approches. Ce qu'il faut mettre en place entre les citoyens de ce pays c'est un nouveau contrat social. Nous n'en connaissons pas encore les contours car ils sont, non pas à définir mais à convenir et à dessiner par les apports de chacun. Chaque pierre se polit pour trouver sa place dans l'édifice. L'accent est donc à mettre sur les modalités intégratives et les facteurs de cohésion. Nous avons vu



Deuxièmes journées maçonniques inter-obédientielles de Nouvelle-Calédonie

succinctement plus haut le rôle que pouvait tenir l'Ecole dans cette optique.

Avec la disparition du service militaire qui était une autre puissante modalité d'intégration des hommes, il manque un maillon fort. Nous proposons ici l'instauration d'un service civil (ou service civique, ou service citoyen) dont l'idée générale serait qu'un citoyen, homme ou femme, doit donner à son pays un an de sa vie. Ce serait un an au service du pays qui permettrait au jeune majeur de percevoir la réalité des institutions et services du pays en étant employé, moyennant une solde, à la pratique du service public comme à l'aide aux associations déclarées d'utilité publique. Réunis en un même lieu, ces jeunes gens pourraient ainsi échanger leurs expériences, partager leurs visions de la société et retourner le lendemain à la pratique de ce service. Mis à la disposition des administrations, ce serait également l'occasion d'une approche de la vie active, d'une appréciation plus juste du fonctionnement du pays et de la nécessité de ses institutions et l'occasion de nouer des relations fortes avec les personnes de sa classe d'âge, toutes communautés confondues. Le pays ne serait plus ainsi pour eux cette entité abstraite à qui on fait supporter la faute de ses manques personnels ou des carences sociales. Acteur, le jeune aurait alors la possibilité de complexifier et de responsabiliser sa vision du pays et serait sans doute plus à même de faire

des choix. Ce service civil pourrait également s'appliquer – sous une forme de périodes de longueur et de périodicité à réfléchir – à l'ensemble des citoyens néo calédoniens de tous âges.

En conclusion – provisoire – nous pensons par conséquent que les valeurs qui accompagneront la construction du destin commun seront d'abord des valeurs de partage : partage des savoir-faire, partage des modes de vie, partage des revenus aussi et sans doute d'abord car comment construire un destin commun lorsque les écarts de revenus entre les ménages les moins aisés et les ménages les plus aisés sont de 9,4 aujourd'hui (quand, en métropole ils sont de 4 et dans l'Union Européenne de 4,8) (source NC

2025). La rencontre des intérêts communs peut être impulsée au travers des institutions que sont l'Ecole et un Service Civil. Plus généralement cette notion de renforcement des convergences, de valorisation des savoir-faire, de respect des valeurs des différentes cultures pourrait être une ligne force de développement de tout projet à venir, qu'il soit industriel, institutionnel, de santé, d'éducation, de défense ou autre. C'est à une modification des priorités et à une inscription obligatoire dans la démarche de chaque projet et de chaque budget que nous pensons afin que l'Homme soit explicitement au centre des priorités ■

Nous proposons ici l'instauration d'un service civil (ou service civique, ou service citoyen) dont l'idée générale serait qu'un citoyen, homme ou femme, doit donner à son pays un an de sa vie.



« Une tête bien faite plutôt qu'une tête bien pleine. »

Michel de Montaigne



« Dans le cadre de la rétrocession à la Nouvelle Calédonie de la compétence sur l'enseignement secondaire, comment assurer la formation d'hommes et de femmes libres, conscients, citoyens et solidaires ? Quelles propositions pouvons-nous faire pour encadrer et garantir ces dimensions ? »

Journées maçonniques inter-obédientielles 2010

Un des buts explicites de la F.°M.°, toutes obédiences confondues est de travailler au perfectionnement de l'Humanité sur les plans spirituel, intellectuel, moral et matériel, il suffit pour s'en convaincre de se référer aux constitutions de nos obédiences, ou à leurs statuts et pétitions de principe. Les différents rituels pratiqués, les outils symboliques communs que nous utilisons tendent tous, par des chemins différents à nous rapprocher de cette utopie commune qu'est le bonheur de l'Humanité et, partant, à faire de nous, dans la société où nous vivons, au travers des transformations que le travail symbolique maçonnique produit en chacun de nous, les vecteurs d'une Humanité meilleure et plus éclairée.

C'est donc dans ce contexte que se situe le sujet que nous allons développer ici. Nous avons choisi, pour aborder cette question, de ne pas traiter les points techniques que soulèveront inévitablement les directions que prendront les débats. Tout n'est pas parfait dans le système éducatif calédonien actuel, loin s'en faut. Si sur le plan matériel la situation n'est pas alarmante (le maillage du secondaire peut être considéré comme satisfaisant, l'encadrement pédagogique, administratif et

de service en nombre de personnels est correct), on ne peut pas en dire autant quant à la formation des personnels, non pas sur le plan des connaissances disciplinaires, mais plutôt sur celui des pratiques pédagogiques et de leurs soubassements théoriques, sociaux, psychologiques et culturels. Notre problème n'est pas d'ordre technique, ni financier, ni programmatique. Nous avons bien entendu parmi nous les personnes compétentes pour émettre des avis sur ces aspects, mais tel n'est pas ici notre propos.



La démarche que nous envisageons se place éminemment sous l'angle éthique et sous celui des attitudes et aptitudes qui doivent en être les fruits. Ainsi, dans un premier temps, nous allons décliner chacune des dimensions proposées : libre, conscient, citoyen, solidaire. Nous nous apercevons sans doute de quelques redondances dans ces approches : elles seront les bienvenues car elles souligneront très certainement des liaisons fortes, des passages naturels ou des interpénétrations aptes, à notre sens à apporter la légitimité à un ensemble plus large qu'il nous restera à nommer.

Etre libre, c'est pouvoir choisir, pour cela faut-il qu'il y ait choix possible, options différentes, qui impliquent des priorités, des points de départ et des hiérarchisations. Cela veut dire qu'une condition de la liberté c'est l'accès à des informations diversifiées. Pouvoir choisir implique également d'avoir la capacité de poser une hypothèse, une éventualité, autrement dit de se doter non seulement des informations extérieures pouvant servir de guide, mais encore d'avoir acquis l'appareillage intellectuel et moral pour élaborer son opinion. On se rend compte rapidement qu'une des conditions essentielles d'accès aux informations nécessaires aux décisions, comme d'acquisition d'un outil conceptuel indispensable à l'élaboration de celles-ci, est la possession satisfaisante de la langue, non seulement comme outil de l'expression de ces choix, mais également et surtout, peut être, de la structuration de la pensée. Il s'avère en Nouvelle Calédonie (mais pas seulement) que beaucoup d'élèves ne maîtrisent ni leur langue maternelle, ni la langue d'enseignement.

Nous disons ici qu'un enfant qui ne peut conceptualiser correctement dans sa langue maternelle, pas plus que dans la langue d'enseignement ne peut parvenir à penser librement.

La première inférence que nous posons ici est donc que

l'Ecole se penche sans a priori, ni pédagogique, ni idéologique sur l'articulation nécessaire qui doit se faire entre langues maternelles et langue d'enseignement.

La deuxième conséquence de ce que nous venons de voir est que les contenus doivent faire une place importante, dans leur organisation aux schémas de pensée issus des cultures de référence. On ne dispense pas les informations selon les mêmes normes et hiérarchies dans un discours (au sens de discursif) kanak ou wallisien que dans un exposé européen a fortiori scolaire. Une analyse fine des articulations du discours peut être entreprise et amener à des contenus pédagogiques différemment distribués. Ce

qui vaut pour un enfant kanak vaudrait également pour un enfant européen et lui permettrait d'approcher la manière de voir de l'« autre ». Ce qui a cours pour la langue existe également pour l'approche d'autres notions (géographiques, topologiques, historiques, de dénombrement etc ...).

Nous disons ici que l'approche diversifiée et différenciée des disciplines d'enseignement permettrait un accès plus égalitaire aux références et engagerait du même coup à une meilleure compréhension mutuelle.

Etre conscient, c'est réaliser, faire venir une idée du subconscient ou de l'inconscient à la conscience, c'est-à-dire de la virtualité à la réalité. C'est également l'évaluer, la peser et décider de la mettre ou pas en actes. Faut-il encore ici être conscient de ses propres capacités à passer à l'acte si

on le souhaite, ou à trouver les leviers nécessaires si on ne les possède pas. La conscience est donc cette capacité à créer les conditions personnelles à la mise en œuvre de ses projets. Le respect de la personnalité de chacun, la capacité de chacun de se révéler à lui-même, le « Connais-toi toi-même » doit être l'axe moteur de l'acte d'enseignement.

Une autre dimension de la conscience est celle de l'objectivation de son environnement, conditions de vie, conditions institutionnelles, conditions matérielles,

On se rend compte rapidement qu'une des conditions essentielles d'accès aux informations nécessaires aux décisions, (...) est la possession satisfaisante de la langue, non seulement comme outil de l'expression de ces choix, mais également et surtout, peut être, de la structuration de la pensée.



conditions idéologiques. Bien des choses sont, a priori, possibles qui trouvent devant elles des obstacles insurmontables si on n'a pas une claire conscience de leur nature. L'étude des sciences favorise clairement la prise de conscience des interactions des choses et des êtres entre eux, les expériences en physique, en biologie, en sciences de l'environnement permettent d'accéder à ces domaines, mais pas seulement. L'Histoire dans sa forme enseignée, pourrait être moins anecdotique et se pencher davantage sur les conséquences des actes humains. Il est bon, par exemple d'étudier les grandes découvertes et en extrapoler l'expansion commerciale européenne. Il serait sans doute également instructif de se pencher sur les interactions humaines dans leur forme positives comme dans leurs conséquences négatives car si l'Histoire ne repasse pas les plats, qu'elle serve au moins d'exemple sur des erreurs à ne pas reproduire. Edgar Morin nous dit dans « Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur » : « L'Education devrait comporter un enseignement premier et universel portant sur la condition humaine ... Connaître l'humain c'est d'abord le situer dans l'univers, non l'en retrancher. Toute connaissance doit contextualiser son objet pour être pertinente. « Qui sommes-nous ? » est inséparable d'un « Où sommes-nous ? » « D'où venons-nous ? » « Où allons-nous ? ».

L'oralisation favorise particulièrement la prise de conscience, l'émergence des idées et leur confrontation. Il faudra ici lever les obstacles psychologiques ou culturels qui empêchent l'enfant de prendre la parole en même temps qu'il faudra lui apprendre à la prendre à bon escient et de manière ordonnée. A la construction du discours écrit que nous trouvons classiquement dans tout exercice de rédaction, doit répondre au même niveau la construction du discours oral et l'étude de ses différentes formes.

Nous disons ici que la conscience se construit à partir d'une objectivation non manipulée, qu'elle est nécessaire et précieuse dans la cohésion d'un pays et dans sa capacité à créer une harmonie et qu'à ce titre elle est au centre du processus d'enseignement, comme

objet et comme sujet.

La dimension mythologique, négligée ou anecdotique dans l'enseignement classique est, peut-être à revisiter. En effet, les mythes, s'ils ne sont pas dans un premier temps les archétypes d'un raisonnement logique, restent cependant des éléments forts et essentiels dans la construction de la pensée analogique. Ils permettent, de manière pré-logique d'établir les linéaments éthiques de ce qui doit devenir une pensée ordonnée. L'enfant, bercé par des contes et légendes deviendra l'adolescent sensible aux histoires, épopées, récits, fictions propres à son âge. Adulte, il se servira de ces acquis pour rendre sensible aux autres, sans raisonnement ardu à suivre, le fond de sa pensée. Actuellement toute société vit de mythes, le langage imagé que nous employons tous les jours, nos références habituelles en sont issues, mais sont-elles accessibles pour qui n'a pas été élevé dans ce bain ? Il nous est, à nous F.° F.° M.° M.° d'autant plus facile de comprendre ceci que ces mythes, érigés en symboles, font partie de notre méthode de travail.

Nous disons ici que les mythes propres à chaque culture sont une composante importante de la structuration de la personnalité et

que leur étude comparée doit trouver sa juste place dans les enseignements.

Etre citoyen c'est, à l'intérieur du cadre institutionnel et culturel, savoir et pouvoir trouver sa place et tenir son rôle. C'est la prise de conscience individuelle d'appartenir à un ensemble humain qui dépasse en l'incluant le cadre familial, clanique, tribal, provincial. Cette appartenance appelle des devoirs en même temps qu'elle crée des droits. Ces devoirs et droits sont l'objet d'un apprentissage, et chaque entité sociale incluse dans le processus engage implicitement sa responsabilité spécifique, la famille pour ce qui la regarde, c'est-à-dire les rapports internes à la cellule familiale, les rapports avec le voisinage, les relations entre elle et les différentes institutions, en général donc tout ce qui relève du respect de l'autre ; le clan, intégré dans une entité plus large – la tribu – elle-même imbriquée

Nous disons ici que les mythes propres à chaque culture sont une composante importante de la structuration de la personnalité et que leur étude comparée doit trouver sa juste place dans les enseignements.



Deuxièmes journées maçonniques inter-obédientielles de Nouvelle-Calédonie

dans l'organisation de la grande chefferie ; la commune puis la province doivent situer sans l'outrepasser leur niveau d'intervention, dans le respect des autres niveaux. L'Education se trouve au carrefour de toutes ces influences, son rôle intégrateur et fédérateur est ici évident et essentiel. Mettre en perspective le processus de construction du citoyen est un enjeu inséparable de l'objectif premier d'amener l'individu à un état d'équilibre et de liberté assumée.

Nous disons ici qu'un des objectifs prioritaires de l'Education est, avant et en amont d'une formation professionnelle et technique, celui de mettre debout un homme éclairé et responsable, averti de sa liberté, conscient de celle-ci, en même temps qu'inséré dans la dynamique de sa société et de celle, plus large, de l'Humanité.

Il peut y avoir parfois concurrence ou contradiction apparente entre les processus d'acquisition d'appartenance ou d'identité. L'Education devra s'assigner pour tâche de montrer en particulier la non contradiction de ces appartenances et leur possible complémentarité. La qualité de citoyen requiert une condition sine qua non qui est celle de la tolérance la plus large réservée aux conceptions différentes, cette condition a pour corollaire la sévérité la plus stricte à l'égard des racismes, fondamentalismes et extrémismes d'où qu'ils viennent. Les contenus précis restent à définir, mais ils sortent du cadre de ce texte et relèvent du débat démocratique. Nous pouvons seulement dire qu'à notre sens, ces contenus doivent trouver leur mesure en référence aux termes du triptyque républicain : Liberté, Egalité, Fraternité. Les déclinaisons philosophiques, éthiques, légales et enfin pratiques de ces trois termes permettront très certainement de construire un corpus d'enseignements dense et cohérent.

Nous disons ici que l'Ecole est le lieu privilégié du brassage culturel et le creuset de la future cohésion sociale. Elle doit, pour répondre à ce rôle, veiller à l'équilibre des apports.

Si être solidaire est une notion tout-à-fait liée à la précédente, elle peut être pensée comme antagoniste à la liberté car elle fait intervenir le collectif et limite de ce fait l'expansion de l'individu. Mais ce n'est que pour un regard fixe qu'un tel rapport peut être envisagé (généralement, d'ailleurs, lorsqu'on trouvera des termes en opposition, c'est bien souvent parce qu'ils auront été considérés sous un angle statique). Le terme solidaire intervient, non pas pour décrire un état, mais bien plutôt un mouvement, mouvement de l'individu vers les autres et mouvement des autres, de l'autre vers un individu. On

Nous disons ici que l'Ecole est le lieu privilégié du brassage culturel et le creuset de la future cohésion sociale. Elle doit, pour répondre à ce rôle, veiller à l'équilibre des apports.

conçoit, au travers de la notion de solidarité, l'ensemble des actes qui soutiennent une cohésion du tissu social. Elle se substitue à l'idée de charité, marquée par un mouvement descendant, des riches vers les pauvres, instituant une hiérarchie sociale qui se veut immuable et quasiment de droit divin. La solidarité exprime le fait que l'autre n'est plus seulement autrui, mais notre semblable, ce qui a pour effet de resituer le mouvement de l'action non plus dans un ordre hiérarchique où la monnaie d'échange serait bien-être contre soumission et obéissance, mais dans un mouvement d'échange de même niveau qui répond à une

attente non seulement d'échange de biens ou de service, mais en plus d'un échange de regard de compréhension, compréhension parce qu'égalité de dignité.

La solidarité se heurte, dans nos sociétés modernes à une concurrence entre les hommes de plus en plus exacerbée. Il n'est guère de domaine où l'Homme n'entre en compétition avec un autre homme. Cet acte d'émulation lorsqu'il est limité à un domaine – sportif, ludique, humoristique – devient agression lorsqu'il est dominant, constant, structurant et qu'il touche à des domaines vitaux comme le travail, la terre, l'union, l'argent. L'Ecole se doit, ici, d'être le lieu de recherche des cohésions que nous jugeons indissociables des émulations nécessaires. L'excellence doit servir de levier à la promotion de tous. Celui qui réussit doit aider celui qui peine. Une chose est de le dire, une autre est d'en développer les pratiques et attitudes. La prise en compte du handicap est un levier



Deuxièmes journées maçonniques inter-obédientielles de Nouvelle-Calédonie

puissant de construction des solidarités. La révélation de la différence par rapport à la norme est une décentration de soi et un pas vers l'autre. Cette prise en compte peut s'étendre à tout ce qui apparaît différent. Plus largement ce qui permet de regarder la différence comme un complément et non comme un antagonisme, enrichit naturellement le processus solidaire.

Nous disons ici que l'émulation en même temps que l'entr'aide sont des dimensions indissociables et centrales de la mission de l'Ecole et qu'elles doivent être développées solidairement.

Nous approchons de la conclusion provisoire de cet exposé. Nous savons fort bien que ces quelques affirmations demandent pour chacune d'entre elles des développements importants et détaillés. Comment encadrer et garantir ces dimensions que nous souhaitons voir au centre du devoir d'enseignement ? Difficile d'entrer dans la conscience de l'enseignant ! Nous sommes loin du temps des hussards noirs de la République, et pourtant ... Pourtant ce sont bien eux qui ont permis cette expansion du goût du savoir, cette rectitude morale, cette intégrité dont nos pères étaient porteurs. Un ressourcement dans ce sens nous semble indispensable afin de bâtir sur du solide un savoir-être et des savoir-faire durables. Bien entendu – et comme à l'époque de la 3e République – ces connaissances doivent se construire à partir des connaissances de l'enfant et par appréhensions

progressives par lui accessibles en s'appuyant sur un tiers (enseignant ou autre élève) (Zones proximales de développement de Lev Vygotski). Il nous apparaît que la Nouvelle Calédonie manque évidemment d'un organisme de recherche pédagogique où collaboreraient chercheurs dans les domaines de la pédagogie, de la psychologie, de la sociologie, de la linguistique, de l'ethnologie. Cet organisme, qui pourrait être rattaché par convention avec des centres reconnus de recherches pédagogiques (INRP, par exemple) aurait la possibilité de proposer des modifications de contenus pédagogiques, d'équilibre des programmes, de présentation architectonique des manuels etc... sous réserve d'acceptation des instances décisionnelles. Un enseignement calédonien sans cet organisme serait un arbre sans racines ■



